

Effets et impact de l'action de Fert

Programme TransFert (2015-2023)

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya et Madagascar

Synthèse de l' « Etude de la contribution de l'accompagnement de Fert aux changements dans les exploitations agricoles familiales et les organisations de producteurs »



Auteurs:

- Betty Wampfler, Institut Agro Montpellier
- Moussa Tassebedo, consultant
- Marion Guillermard, stagiaire
- Camila Takhedmit, stagiaire
- Lale Mohamed Ambassa, stagiaire
- Jean-Jacques Loussouarn, Ifocap
- Synthèse par Augustin Douillet, consultant

Mai 2024

Sommaire

Introduction : une étude d'impact, pourquoi et comment ?.....	2
<i>Evaluer 9 ans d'action de Fert : le programme multi-pays TransFert</i>	<i>2</i>
<i>Une étude d'impact pour mesurer le chemin parcouru et guider l'avenir</i>	<i>2</i>
<i>Une méthodologie coconstruite et validée scientifiquement</i>	<i>3</i>
La « démarche Fert » : Entre principes fondamentaux et adaptation aux contextes	4
<i>Les principes d'une action centrée sur les paysans et inscrite dans la durée</i>	<i>4</i>
<i>Des facteurs d'incertitude communs aux quatre pays</i>	<i>5</i>
<i>Des spécificités dans chaque pays auxquelles la démarche d'accompagnement s'est adaptée</i>	<i>5</i>
Accompagner le changement : Le chemin d'impact du programme TransFert	8
<i>Un diagnostic initial partagé dans tous les contextes : les EAF prises dans le cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité</i>	<i>9</i>
<i>Construction et mise en œuvre, avec des collectifs, d'un service de base susceptible de briser le cercle vicieux de la pauvreté agricole</i>	<i>10</i>
<i>Un acteur clé dans le processus d'effets et impact des services : le paysan relais..</i>	<i>15</i>
<i>Mise en œuvre par un tissu d'organisations d'un système de services répondant aux besoins systémiques des EAF</i>	<i>17</i>
<i>Améliorer la prise en compte des femmes dans l'action de développement</i>	<i>19</i>
<i>Former et insérer des jeunes agriculteurs</i>	<i>21</i>
<i>Effets et impact de la démarche d'accompagnement questionnés en termes de pérennisation et d'essaimage.....</i>	<i>23</i>
Quelles propositions d'action pour l'amélioration des effets et impact de l'accompagnement de Fert ?	25

Cette publication est une synthèse courte (12 pages) de l'étude d'impact globale multipays (64 pages). Elle est destinée aux lecteurs d'aujourd'hui qui n'ont pas le temps ou le goût de lire 64 pages d'analyse approfondie, de nuances, de dire d'acteurs... Pour ceux qui auraient néanmoins le courage et le temps de lire la version complète, elle est [accessible ici](#).



Introduction : une étude d'impact, pourquoi et comment ?

Evaluer 9 ans d'action de Fert : le programme multi-pays TransFert

L'agri-agence Fert a mis en œuvre entre 2015 et 2023 le programme TransFert en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD). Ce programme vise à contribuer au développement de services agricoles par les organisations de producteurs partenaires dans quatre pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Kenya et Madagascar¹.

L'action de TransFert s'est déroulée en trois phases de trois ans : 2015-2017, 2018-2020, 2021-2023.

Son objectif global était de contribuer à l'amélioration des revenus et conditions de vie des agricultrices et agriculteurs et les économies agricoles en Afrique subsaharienne par l'organisation des producteurs. Dans sa dernière phase l'action s'est structurée autour de trois objectifs spécifiques :

- OS1 : Les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) améliorent leurs performances technico-économiques et se renouvellent grâce au développement de services de proximité ;
- OS2 : Les Organisations de Producteurs et Productrices Agricoles (OP) qui mettent en œuvre ces services renforcent leur viabilité ;
- OS3 : De manière transversale, l'échange et le partage des acquis et enseignements au sein et entre OP et avec d'autres acteurs du développement, accroissent l'impact de l'action des OP.

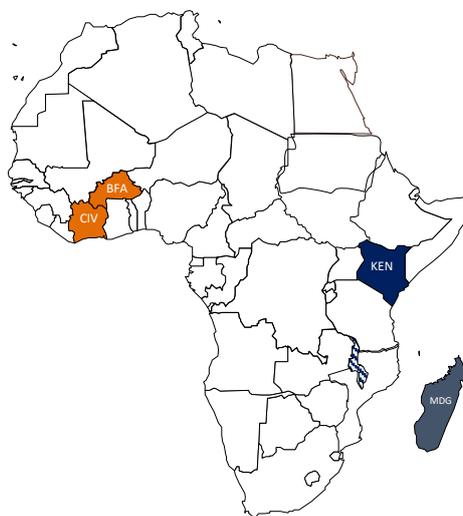


Figure 1 - Les quatre pays de mise en œuvre de TransFert ayant fait l'objet de cette étude

Une étude d'impact pour mesurer le chemin parcouru et guider l'avenir

Les deux premières phases du programme TransFert avaient fait l'objet d'une évaluation externe. Pour la troisième et dernière phase, Fert s'est engagée à réaliser une étude des effets et impact de l'action dans les quatre pays du programme. En parallèle de cette étude d'impact, Fert a souhaité conduire un travail de capitalisation de son action d'ingénierie d'accompagnement des agriculteurs et de leurs organisations, à partir de son expérience de 35 ans d'action continue à Madagascar.

Conçues initialement comme deux études indépendantes partageant un même pays d'approfondissement – Madagascar -, il s'est avéré assez rapidement que l'étude d'impact et la capitalisation étaient en fait très complémentaires et reliées par l'hypothèse que les effets et impact de l'action de Fert dépendent fortement de sa méthode d'intervention.

L'étude d'impact, synthétisée dans le présent document, vise spécifiquement à :

- Apprécier l'impact de l'action Fert /TransFert auprès des agriculteurs et de leurs OP,
- Analyser ce qui fonctionne et ce qui est à améliorer dans l'action,
- Permettre d'améliorer le dispositif de suivi évaluation.

Cette étude n'a donc pas pour objectif d'apporter une preuve mathématique de l'impact. Elle vise à analyser les processus à l'œuvre avec une démarche scientifique rigoureuse, mais aussi à alimenter le pilotage de l'action et à contribuer à la réflexion stratégique et prospective des acteurs.

¹ La Tanzanie a fait partie du programme TransFert jusqu'en 2018.

Une méthodologie coconstruite et validée scientifiquement

Pour répondre à ces objectifs, quatre principes ont été retenus pour structurer les deux études :

- Avec la validation scientifique de l'Institut Agro, la méthodologie d'étude a été co-construite avec Fert et ses partenaires pour qu'elle soit **adaptée aux besoins, reconnue et appropriée par l'ensemble des parties prenantes** (1^{er} semestre 2022).
- La méthodologie des deux études s'appuie sur une **approche qualitative, systémique et compréhensive des acteurs et des processus** en s'inspirant des démarches de recherche fondées sur l'approche orientée changement et les théories du changement, combinée avec une analyse quantitative - « Faire parler les chiffres » - basée sur les données produites dans le dispositif de suivi évaluation du programme TransFert.
- Les deux études ont **fortement pris en compte les contextes** en resituant les observations et analyses dans leur environnement historique, institutionnel, agro-écologique, économique, social, ... propres.
- **L'approche comparée** entre les différentes actions/pays a été mobilisée pour documenter la complexité des processus d'action et en dégager des points de synthèse et de généralité.

La méthodologie adoptée pour cette étude est présentée de manière détaillée dans une note [accessible par ce lien](#). Elle s'est appuyée sur le cadre conceptuel des « chemins d'impact » et a mobilisé une grille d'analyse pluridisciplinaire, systémique et compréhensive mettant en lien trois types d'acteurs principaux :

- (1) Fert en tant qu'organisation : son histoire, sa démarche, ses ressources, ses réseaux de partenaires, ...
- (2) Les organisations de producteurs (OP) qui mettent en œuvre des démarches d'accompagnement et de services en appui aux exploitations agricoles familiales (EAF) ;
- (3) Les EAF, membres ou non des organisations, mais utilisant leurs services pour mettre en œuvre leurs systèmes de production, insérées elles-mêmes dans des structures sociales, des filières et des territoires.

La présente synthèse est tirée du rapport global d'analyse transversale de la contribution de l'accompagnement de Fert aux changements dans les exploitations agricoles familiales et les organisations de producteurs dans les quatre pays. Plus spécifiquement, quatre « études pays » des effets et impact ont été réalisées en 2022 et sont toutes accessibles sur le site web de Fert.



Figure 2 - Etudes des effets et impact eu Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Kenya et à Madagascar

La « démarche Fert » Entre principes fondamentaux et adaptation aux contextes

Les principes d'une action centrée sur les paysans et inscrite dans la durée

L'agriculture est un vecteur déterminant des changements d'un pays, d'une société, d'une économie et de leur durabilité.

L'exploitation agricole familiale (EAF) est, dans de nombreux pays, l'acteur central des changements de cette agriculture. Constituée par le collectif familial qui travaille et vit sur une exploitation, dirigée par un chef d'exploitation qui est aussi le plus souvent le chef de famille, l'EAF développe l'agriculture comme activité principale mais peut avoir des activités secondaires non agricoles qui participent alors à son système d'activités.

En tant que principal acteur de changement de l'agriculture, l'EAF est placée au cœur de la démarche d'accompagnement de Fert et TransFert. Ce sont ses besoins et sa demande qui doivent définir et impulser l'action. Ce sont ses capacités et son rythme d'adoption des changements qui doivent guider le rythme de l'action d'accompagnement.

Les services agricoles sont des vecteurs déterminants du changement au sein des EAF. C'est en ayant accès à des services adaptés à leurs préoccupations agricoles que les EAF peuvent se transformer et améliorer leurs conditions de vie. Ces services peuvent être de différentes natures en fonction des contextes et des préoccupations exprimées par les agriculteurs (appui technique, conseil, formation, santé animale, production de semences et de plants, stockage, ...). Ces services sont reliés les uns aux autres en un système de services – représenté sous forme de « marguerite » dans lequel l'impact de chaque service est renforcé par l'existence des autres services (par exemple, un service de vaccination animale sera plus performant s'il peut s'appuyer sur un service d'approvisionnement en alimentation animale). Les services seront d'autant mieux adaptés s'ils sont conçus et mis en œuvre par les agriculteurs eux-mêmes. C'est là que le collectif agricole prend son sens.

Le collectif et l'organisation agricole sont des leviers et des moyens pour coordonner et faciliter le changement, mais ne sont pas considérés comme une finalité de l'action d'accompagnement. Dans ces collectifs et organisations, les paysans doivent être au cœur de la gouvernance ; le personnel technique est mobilisé au sein de l'organisation, « *au service des paysans* » et sous leur responsabilité hiérarchique « *les techniciens sont derrière les élus* » ou encore « *les techniciens sont en tandem avec les élus* ».

Pour être efficace, l'action d'accompagnement doit s'adapter aux préoccupations, à la volonté et au rythme des paysans. Ce faisant, elle doit s'inscrire dans la proximité et dans le pas de temps des processus de changement des EAF et de leurs organisations ; ce temps est le plus souvent un temps long. La démarche d'accompagnement doit accepter une progression par « petits pas ». Elle doit être flexible et s'adapter étroitement aux contextes. Elle agit en facilitant la mise en œuvre d'actions impulsées par les paysans et leurs organisations par différents moyens (financiers, mise en relation, échanges, expérimentation, appui technique, conseil, formation, ...). Elle contribue à la consolidation d'organisations créées par les paysans eux-mêmes. Elle s'appuie chaque fois que c'est possible sur l'échange entre pairs (agriculteurs, femmes, jeunes, OP, filières, ...) Sud – Sud et Nord – Sud.

Des facteurs d'incertitude communs aux quatre pays

Plusieurs facteurs communs aux contextes des quatre pays pèsent sur les processus d'effets et impact de la démarche d'accompagnement :

- Les Etats, leurs partenaires techniques et financiers (PTF), les opérateurs économiques, les sociétés en général misent de manière plus ou moins explicite sur un modèle d'agriculture entrepreneuriale qui façonne les politiques publiques, les actions de développement, mais aussi l'image que les agriculteurs, et les jeunes en particulier, ont d'eux-mêmes.
- Les Etats restent très présents dans la régulation du secteur agricole des quatre pays mais leur capacité d'intervention diminue partout. Dans ce contexte, les initiatives des organisations agricoles en matière de services deviennent une manière de faire face au vide créé par l'absence ou le retrait des services publics.
- Même si la régulation communautaire traditionnelle reste partout présente, la logique de marché s'est partiellement étendue aux facteurs de production agricole.
- Les projets de développement sont largement présents et influent sur, voire façonnent, la posture des agriculteurs et de leurs organisations.
- La fréquence et l'intensité des aléas climatiques (pluies décalées, cyclones, inondations, sécheresses, ...) se renforcent partout, et même dans des zones jusqu'ici climatiquement plus favorisées (Côte d'Ivoire).
- Enfin, les tensions et conflits politiques, l'insécurité et la violence peuvent ébranler profondément des effets et impact qu'on croyait bien établis.

Des spécificités dans chaque pays auxquelles la démarche d'accompagnement s'est adaptée

Une démarche élaborée sur le temps long à Madagascar

Initié en 1986 dans la région des Hauts Plateaux de Madagascar, mis en œuvre sans interruption depuis cette date, et étendu à 11 régions, cet accompagnement a été fondé dès le début sur l'écoute des préoccupations les plus quotidiennes des agriculteurs (amélioration des rendements, de la santé animale, stockage, accès au marché, accès au crédit, ...). Le conseil agricole s'est organisé autour de réponses techniques de nature à induire des améliorations facilement observables et s'est étoffé progressivement d'appui à la gestion (enregistrement des résultats économiques, modèle économique des services, ...). La structuration des agriculteurs en organisations a été accompagnée parallèlement pour construire ces actions techniques.

Tout au long de cette trajectoire d'accompagnement, Fert, dans le cadre de TransFert à partir de 2015, a mobilisé les moyens financiers nécessaires aux organisations pour mettre en œuvre leurs actions. De cette démarche conjointe mise en œuvre par Fert et les organisations partenaires, il résulte aujourd'hui un mouvement paysan structuré qui met en œuvre une large palette de services d'appui aux agriculteurs (conseil agricole, formation des jeunes, formation des élus, stockage, santé animale, production, mise à disposition de plants de pomme de terre sains, ...), le plus souvent organisés en filière. Le Groupe Fifata et ses organisations membres interviennent de manière concertée et efficace dans des actions de représentation agricole et de plaidoyer (comme en 2022, quand le gouvernement malgache a envisagé de remettre en cause une loi de sécurisation foncière favorable à l'agriculture familiale).

Une démarche mise en œuvre sur un temps long aussi au Burkina Faso, aujourd'hui confrontée aux immenses incertitudes de l'insécurité sahélienne

Dans un contexte d'agriculture familiale soudano-sahélienne, de forte prégnance de la pauvreté (40% des ménages en dessous du seuil de pauvreté dans les zones d'intervention) et de services agricoles publics défaillants, l'action de Fert au Burkina Faso a été engagée en 2007-2008 en partenariat avec des organisations productrices de niébé. La production de niébé a été accompagnée par du conseil technique, de la formation, des essais et expérimentations. A mesure que cette production augmentait, la demande des OP et l'accompagnement se sont orientés vers le stockage, par la création ou rénovation de magasins, l'approvisionnement en intrants et la vente groupée. Les appuis à la structuration des organisations et à la gouvernance se sont renforcés au fil de l'accompagnement des actions de filière. A partir de 2016, voyant les résultats acquis par les OP partenaires historiques de Fert, d'autres organisations productrices de niébé vont demander à intégrer le partenariat avec Fert.

La durée longue de ces partenariats a permis aux OP accompagnées d'intégrer une large palette de services (formations techniques agricoles, conseil agricole, formations aux pratiques agroécologiques (régénération naturelle assistée, compost, champ école, stockage, vente groupée, ...). Ces partenariats anciens et solides pour la plupart ont été mis à l'épreuve à partir de 2015, avec le développement de la crise sécuritaire dans la région du Centre Nord. L'insécurité et la violence ont augmenté fortement jusqu'à atteindre un paroxysme en 2019 et 2020. Les habitants de Dablo et Pensa et de certaines communes de Pissila ont été contraints à fuir et à se réfugier au chef-lieu de la région, Kaya. L'équipe Fert a dû progressivement limiter ses déplacements dans ces zones, jusqu'à ne plus pouvoir y accéder du tout ; elle a déménagé ses bureaux à Ouagadougou. Les activités directes d'appui aux OP de ces zones ont été soit arrêtées (OP de Dablo et de Pensa), soit réduites (OP de Pissila et du Bam).

En Côte d'Ivoire, une action d'accompagnement plus récente, reconstruite après la crise politique des années 2000

Quand la Côte d'Ivoire entre en crise politique et militaire en 2002, elle est le pays le plus développé d'Afrique de l'Ouest ; son économie est historiquement ancrée dans le secteur agricole et les filières de cultures pérennes pour l'exportation (café, cacao, coton, principalement). Malgré une privatisation amorcée dans les années 90, l'Etat reste fortement présent dans ces filières, par la fourniture de services (intrants, crédit, conseil technique), l'encadrement des marchés et un suivi rapproché des organisations agricoles créées sous son impulsion. La demande alimentaire qui a déjà fortement progressé à cette période du fait de l'urbanisation, reste largement couverte par les importations.

Fert est présente en Côte d'Ivoire depuis 1990 et travaillait à cette époque en appui à des organisations des filières porc et maïs. Face au contexte d'insécurité puis de guerre civile, l'agri-agence choisit d'arrêter ses activités en 2003. Entre 2003 et 2011, la crise politique puis la guerre civile vont déstructurer profondément l'économie, la société et le processus de développement ivoiriens. Fert reprend ses activités en Côte d'Ivoire en 2015 en partenariat avec une coopérative de cacao. A partir de 2018, Fert choisit d'accompagner les productions et filières vivrières dans trois régions. Les actions se concentrent alors sur les services de formation, de conseil à la production et à la commercialisation et sur la santé animale. Des partenariats sont noués en 2019 avec l'Union régionale des maraichers de Gbêkê (Urmag), en 2020 avec l'Union faîtière des sociétés coopératives de Côte d'Ivoire (Ufacoci) qui appuie historiquement les producteurs de coton dans la région du Poro mais s'ouvre à la diversification vers le maïs ; en 2020 encore, des actions de partenariats sont mises en place avec 12 groupements vivriers dans la région de l'Agnéby-Tiassa.

Au Kenya, une démarche d'accompagnement expérimentée depuis 9 années dans un contexte de « référentiel » très différent

Le contexte agricole kenyan est marqué par une forte présence de l'Etat à travers une politique agricole centrée sur la promotion de filières porteuses et des services publics agricoles présents au niveau de chaque comté. Malgré cette forte présence de l'Etat, les moyens humains et financiers mobilisés sont très largement insuffisants. Les compagnies privées sont fortement présentes et ont une stratégie de conquête de marché agressive ciblée sur les exploitations à vocation commerciale et les petites exploitations susceptibles de devenir leurs clients. Les ONG et acteurs de l'appui au développement sont historiquement fortement présents et ciblent plus particulièrement les petits agriculteurs et les problématiques de vulnérabilité des ménages.

La démarche d'accompagnement de Fert s'inscrit dans un partenariat avec une organisation agricole ancienne réunissant les producteurs céréaliers, la Cereal Growers Association (CGA). Soutenue par le programme TransFert, la démarche partenariale s'est structurée autour de deux axes : i) la mise en place de services technico-économiques pour les petites exploitations familiales (appui – conseil, parcelles de démonstration, essais en milieu paysan, formation de paysans relais, visites d'échanges, aide à la commercialisation et à l'accès aux intrants) ; ii) la structuration des organisations (formation de leaders locaux, accompagnement des organisations paysannes de base vers leur viabilité, ...).



Accompagner le changement Le chemin d'impact du programme TransFert

Les quatre expériences d'accompagnement analysées sont difficiles à comparer du point de vue de l'impact tant les contextes, les partenaires et les durées d'accompagnement sont différents.

Pourtant, une trajectoire d'accompagnement de Fert se dessine en quatre étapes. A chacune de ces étapes d'accompagnement, des effets et impact ont pu être constatés à l'échelle des exploitations agricoles familiales (EAF) et pour les OP avec des variations selon les pays. A chaque étape, les facteurs favorisant ou limitant les effets sont expliqués pour chaque contexte pays. De manière plus transversale, l'analyse amène à mettre un focus plus spécifique sur trois acteurs essentiels dans le processus : les paysans relais, les femmes et les jeunes.

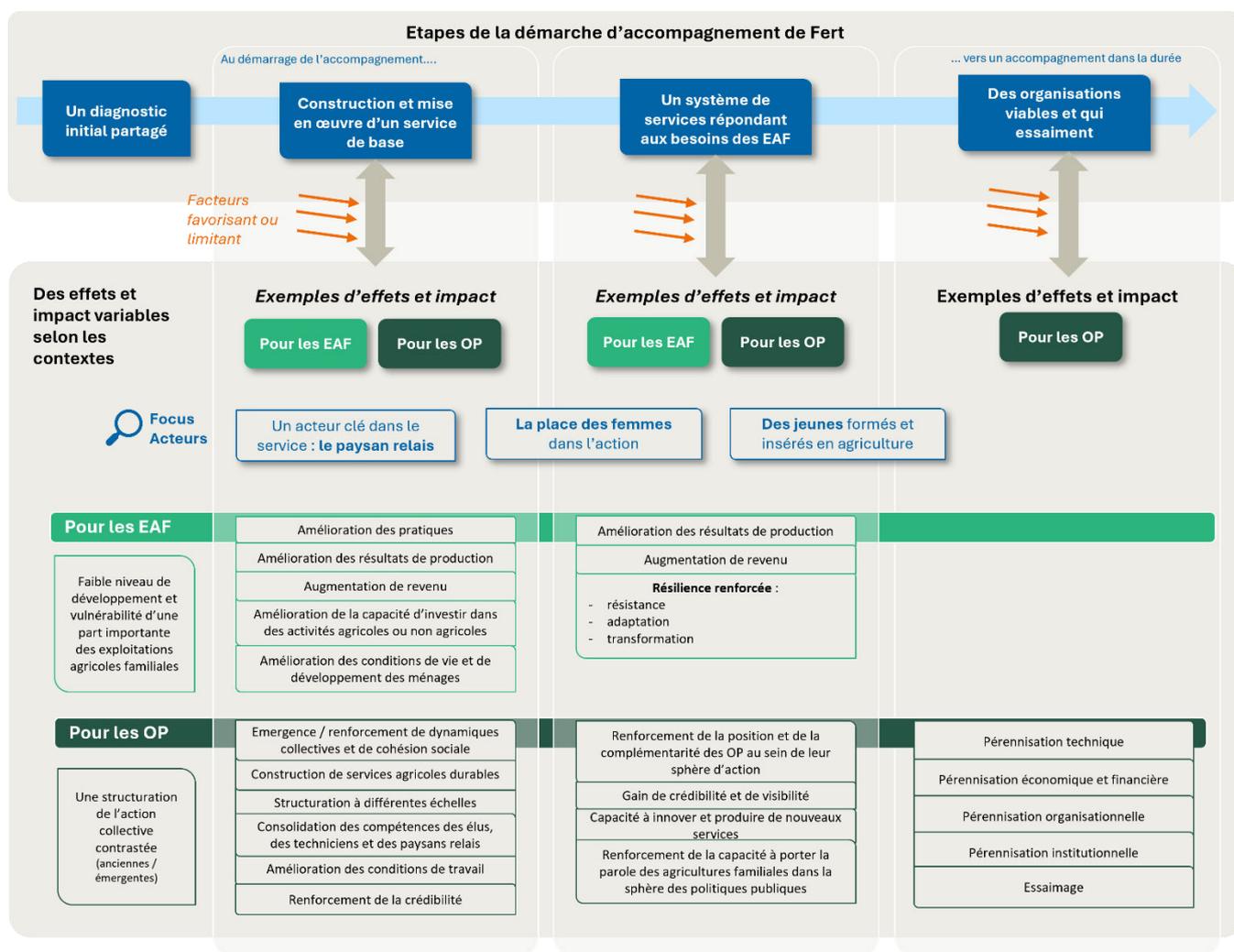


Figure 3 - Contribution de l'accompagnement de Fert aux changements dans les exploitations familiales et leurs organisations dans les quatre situations de partenariat à Madagascar, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Kenya

Le terme « étape » est imagé, donc facilite la compréhension du propos, mais il est aussi « piégeux » parce qu'il conduit à penser le processus d'effet-impact de manière linéaire, ce qu'il n'est jamais vraiment. La présentation adoptée pour l'analyse vise à montrer que le chemin de changement n'est pas linéaire, qu'il est tributaire des contextes, des dynamiques collectives, de la qualité des leaders qui portent ces dynamiques, de la qualité du lien entre les partenaires ...

Un diagnostic initial partagé dans tous les contextes : les EAF prises dans le cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité

Dans les quatre pays, la démarche d'accompagnement repose sur un même constat : le faible niveau de développement et la vulnérabilité d'une part importante des exploitations agricoles familiales s'expliquent par le cercle vicieux produit par une faible productivité agricole qui engendre une faible capacité d'épargne et d'investissement, de l'endettement, de la décapitalisation, de l'insécurité alimentaire, ... qui eux-mêmes alimentent à leur tour la faible productivité des EAF.

Des moyens d'accompagnement déterminants de cette étape de diagnostic de la situation initiale sont mobilisés au travers des conseillers agricoles qui ont :

- La connaissance des contextes agricoles et la capacité d'en faire une analyse systémique et multi-niveaux (EAF, OP, politiques publiques agricoles et rurales) ;
- La maîtrise de la problématique des services agricoles dans toute sa complexité (des services adaptés aux besoins des EAF, reliés entre eux, et durables) ;
- La capacité d'écoute, d'animation, de médiation permettant d'ancrer ce diagnostic initial dans des dynamiques collectives ;
- La capacité à faire des choix stratégiques en fonction des contextes et de la démarche d'accompagnement (dans quelles régions travailler, avec quelles OP ou quels groupes, ...) ;
- La patience, la capacité et les moyens de se projeter dans une perspective d'action de moyen et long terme, accepter de se donner du temps...



Construction et mise en œuvre, avec des collectifs, d'un service de base susceptible de briser le cercle vicieux de la pauvreté agricole

Identifier et développer un service de base

Pour amorcer l'action, mobiliser l'intérêt des EAF et des OP quand elles existent déjà, Fert a identifié dans chaque cas un service capable de lever une contrainte majeure du système de production des EAF, de produire des résultats et des effets observables, dans un temps relativement court, et sans demander aux EAF un investissement trop important (en temps de travail, en moyens financiers, ou en ressources naturelles).

Le choix du service à développer a été réalisé avec les EAF pour construire une action répondant à leurs préoccupations réelles et poser les bases ou renforcer une dynamique collective. La forme de cette expression de la parole des EAF, qui est fondamentale dans la démarche, a varié selon les expériences pays. Si le service est généralement construit autour d'une seule production, il s'inscrit dans une approche filière et combine le plus souvent différentes activités.

Figure 4 - Combinaison d'activités autour des services de base mis en œuvre

Madagascar	Production de plants de pomme de terre sains	Production des plants de pomme de terre de base et recherche Formation, mise en place, suivi des paysans multiplicateurs Approvisionnement en plants sains et adaptés Formation des OP et des EAF en techniques de production, gestion de l'EAF, structuration en OP à différents niveaux
	Santé animale	Création d'un service de vaccination paysanne (négociation avec les autorités, achat groupé des vaccins, formation des vaccinateurs, dotation en matériel de vaccination, formation en gestion des produits) Formation des EAF en santé animale, habitat, hygiène, alimentation Dans certains cas, achat groupé ou fabrication d'aliments ; commercialisation groupée des poulets Formation en gestion de l'EAF (plan de campagne, calendrier cultural, enregistrement des données, ...)
	Stockage du riz	Formation sur les techniques de production pour l'augmentation de la production Formation à la gestion post récolte et stockage Sensibilisation à la gestion du riz pour la soudure Mise en place d'un bâtiment de stockage collectif en matériaux locaux
Burkina Faso	Amélioration de la production du niébé	Formation à l'amélioration des pratiques de culture, restauration des sols, planification de campagne Organisation et formation pour l'approvisionnement en intrants Organisation et formation pour l'amélioration du stockage Organisation et formation de la commercialisation groupée
Côte d'Ivoire	Amélioration des productions de maïs et maraichage	Formations des conseillers et paysans relais pour l'amélioration des pratiques de culture, la gestion de l'EAF, les pratiques agroécologiques Mise en place de champs écoles, d'échanges, de visites Réflexion sur les pratiques de commercialisation
Kenya	Amélioration des services agricoles	Formation aux bonnes pratiques agricoles et plus récemment aux pratiques agroécologiques Mise en place de champs école, échanges, visites Mise en relation avec des opérateurs de marché pour les intrants, la commercialisation

Des moyens importants déployés dans la durée

A cette étape, certains moyens mobilisés par Fert dans son accompagnement ont été communs à tous les services dans les pays : formation des conseillers, formation de paysans relais, qui eux-mêmes ont formé les EAF et assurer l'animation et le suivi des groupes de base, formation à la méthode du champs école et financement de leur mise en place, organisations de visites d'échanges intra pays mais aussi interpays grâce à TransFert, organisation pour l'insertion dans le marché, ingénierie financière...



Figure 5 - Stockage du niébé au Burkina Faso, une réponse aux besoins de soudure et de meilleure gestion de trésorerie des ménages

Certains services ont demandé des moyens plus complexes impliquant de la recherche et de l'expérimentation technique (production de plants de pomme de terre sains, élaboration de pratiques agroécologiques adaptées à différents contextes, mise au point de techniques de construction en matériaux locaux...) ou encore de la négociation institutionnelle pour rendre un service paysan possible. La figure ci-après illustre l'historique de développement du service d'approvisionnement en plants sains de pommes de terre à Madagascar.

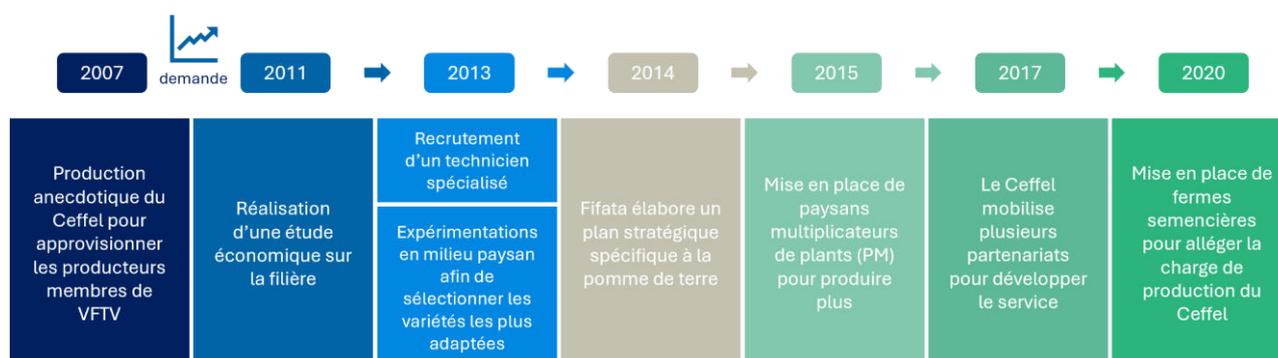


Figure 6 - Exemple de l'historique de développement du service d'approvisionnement en plants sains de pommes de terre à Madagascar (L. Ambassa)

Des effets et impacts contrastés sur les exploitations agricoles familiales

A Madagascar, les enquêtes auprès des EAF utilisant l'un ou l'autre des trois services étudiés montrent des trajectoires d'effets et d'impact particulièrement favorables. Les effets portent sur des changements de pratiques et de mentalité, l'augmentation et/ou la stabilisation des revenus, l'amélioration de la production, une plus grande résilience, de meilleures conditions socio-économiques et alimentaires, comme illustré dans l'exemple de la figure suivante.

L'analyse coûts-bénéfices des services, menée dans le cadre de l'étude d'impact, montre ainsi qu'au niveau des EAF, certains services génèrent des bénéfices économiques significatifs chez les paysans utilisateurs du service :

- Plus de 20 000 paysans bénéficient chaque année du service de vaccination du groupe Fifata, qui permet un gain de revenu significatif (limitation des pertes de cheptel) ;
- Le service de diffusion de plants sains de pommes de terre bénéficie à 2 000 producteurs, générant chez ceux-ci chaque année au total 811 000 € de marge brute.

L'illustration ci-après permet de mettre en évidence les effets et impacts de ce service sur les EAF pour le service d'approvisionnement en plants de pomme de terre sains.

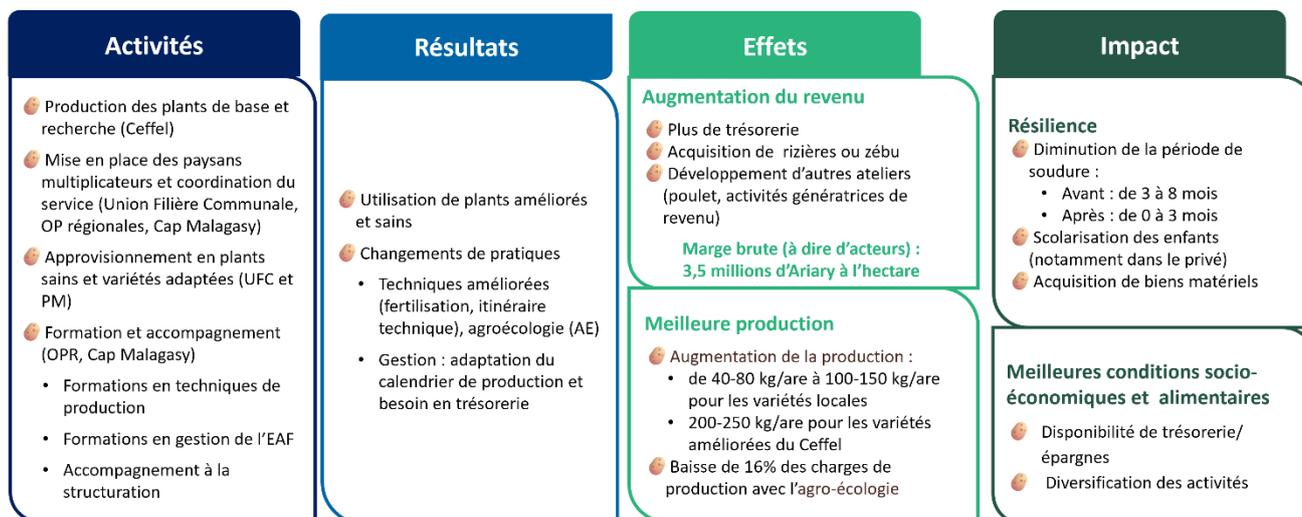


Figure 7 - Chaîne d'effets et impact liée à l'utilisation du service d'approvisionnement en plants de pomme de terre sains

Au Burkina Faso, où l'accompagnement des organisations productrices de niébé a été engagé par Fert en 2008, les enquêtes auprès des EAF ont montré les mêmes trajectoires favorables fondées sur l'amélioration de la production et de la commercialisation du niébé par les producteurs hommes mais aussi par les femmes, celles-ci consolidant alors leur position économique dans les ménages.

En Côte d'Ivoire où l'action d'accompagnement est plus récente, les situations d'effets et impact sont plus mitigées, mais des exemples de telles trajectoires d'effets-impact favorables apparaissent aussi dans les enquêtes.

Au Kenya, malgré une durée d'accompagnement plus longue (9 ans), les effets et impact sur les EAF sont plus mitigés. L'effet le plus généralisé se limite à ce stade à l'acquisition de nouvelles connaissances techniques par les EAF participant à l'action. La mise en pratique de ces connaissances et l'adoption effective d'innovations est plutôt le fait des paysans relais et des leaders que des EAF de base. Ces acteurs intermédiaires, mieux formés et disposant de moyens de production un peu plus importants et mieux insérés dans les réseaux économiques, semblent concentrer pour l'instant les effets bénéfiques de l'action d'accompagnement.



Dans les situations d'effets favorables, les résultats et effets matériels obtenus par les EAF favorisent leur autonomisation, renforcent leur position sociale dans leur communauté, mais aussi l'estime de soi, la confiance en eux-mêmes des membres des EAF - hommes, femmes et jeunes - et leur confiance dans l'avenir du métier d'agriculteur. Globalement, ces effets très favorables amenant à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la décapitalisation agricole apparaissent dans les situations où le service est étroitement adapté aux besoins des EAF, accessible dans la proximité des exploitations et stable dans le temps.

Globalement, ces effets très favorables amenant à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la décapitalisation agricole apparaissent dans les situations où le service est étroitement adapté aux besoins des EAF, accessible dans la proximité des exploitations et stable dans le temps.

Le tableau ci-après résume les facteurs favorisant ou limitant les effets et impact sur les EAF.

Figure 8 - Facteurs favorisant ou freinant les effets positifs sur les EAF

+ Facteurs favorisant les effets positifs sur les EAF	- Facteurs freinant les effets positifs sur les EAF
<ul style="list-style-type: none"> • Un choix du service initial simple et pertinent par rapport aux préoccupations des EAF, de nature à produire rapidement des effets visibles. • Une capacité à accompagner l'élaboration de services « complexes ». • Un accompagnement de proximité (conseillers, paysans relais, ...) ayant une bonne connaissance des EAF. • Des dispositifs facilitant l'observation et le partage des résultats entre pairs agriculteurs (champs école, échanges entre pairs, visites, ...). • Des services complémentaires adaptés et accessibles. • Des formations et formateurs adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité géographique du service. • Problèmes techniques. • EAF plus précaires pour investir, accès aux ressources limité. • Défaillance / manque de certains services dans l'environnement. • Temporalité courte de l'accompagnement. • Faible présence de conseillers sur le terrain. • Changement climatique dégradant les conditions de production. • Chocs économiques et sociaux externes.

Des effets et impacts contrastés sur les services et les OP

Fert, ancrée dans l'histoire agricole française, a fondé sa démarche d'accompagnement sur la conviction que les services et l'action collective sont des leviers puissants de transformation des agricultures familiales. L'organisation collective des agriculteurs n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour donner la parole aux EAF, leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, de définir des services adaptés à leurs préoccupations et de mettre durablement en œuvre ces services. L'action de Fert a donc cherché à contribuer à des changements en terme d'organisation collective des agriculteurs.

Madagascar montre les trajectoires d'effets et impact sur les OP les plus favorables et abouties. Dans le service de stockage de riz, l'organisation du service est communautaire. Le service de production de plants de pomme de terre sains et le service de santé animale sont mis en œuvre par un tissu d'organisations mettant en lien les EAF à la base, les unions au niveau communal, les OPR au niveau régional et l'organisation spécialisée qui coordonne l'innovation, Ceffel². Le choix stratégique d'une organisation par filière a été décisif dans la construction de ces organisations et services. Un effort de formation de longue durée, soutenu et accompagné par Fert et progressivement internalisé par les organisations du Groupe Fifata, a permis la consolidation des compétences des élus, des techniciens et des paysans relais de ces dispositifs.



Figure 9 - OP et agriculteurs membres impliqués dans l'action TransFert en 2023

² Ceffel : Conseil Expérimentation Formation en Fruits et Légumes

L'analyse coûts-bénéfices sur les services de santé animale et de production de plants de pommes de terre sains réalisée en partenariat avec l'Ifocap montre des résultats très intéressants en termes de viabilité des services (Cf. encadré ci-contre).

 Service Santé animale	20 000 producteurs 700 000 doses / an Taux de rentabilité : pour 1 € de charge de fonctionnement du service : 6,6€ de gain généré chez les producteurs 63% des coûts de fonctionnement du service pris en charge par les producteurs
 Service plants de pomme de terre	2 000 producteurs Taux de rentabilité : pour 1 € de charge de fonctionnement du service : 3,66 € de marge constatée chez les producteurs 38% des coûts de fonctionnement assurés par les producteurs.

Au Burkina Faso, le partenariat est construit avec 6 organisations de producteurs de niébé de niveau départemental, provincial ou régional, représentant aujourd'hui 7 500 producteurs dont 60% de femmes. Les services construits pour développer et valoriser la production de niébé sont là aussi pleinement gérés par des organisations articulant les EAF, le niveau local et le niveau zone. Là encore, les paysans relais jouent un rôle déterminant dans le dispositif et la construction de ces OP a été consolidée par un effort important de formation. Dans les années récentes, avant le choc des violences terroristes, ces organisations avaient fait la preuve de leur solidité en franchissant avec succès l'épreuve de la transformation dans le cadre de la loi OHADA. Bien que parfois marquées par des fonctionnements traditionnels non démocratiques, leur gouvernance et leur fonctionnement étaient globalement satisfaisants et ont permis la mise en œuvre du service par les organisations pendant plus d'une décennie. Leur viabilité économique en revanche reste un défi.

En Côte d'Ivoire, l'accompagnement a des effets différenciés selon les organisations partenaires. Ces effets sont mitigés dans le cas de l'organisation cotonnière Ufacoci : le financement de Fert a amélioré les conditions de travail au sein de l'OP, les conseillers ont été formés et se sont rapprochés des EAF, la crédibilité de l'OP a été renforcée par rapport aux partenaires extérieurs. Mais l'OP, en 2022, connaissait des dysfonctionnements de gouvernance, les élus n'ont pas été formés à ce stade et des questions se posent sur la suite du partenariat.

Les effets semblent plus positifs sur les jeunes organisations dans lesquelles les activités concrètes sont appréciées, renforcent progressivement les dynamiques collectives préexistantes, améliorent la construction de confiance entre les membres et renforcent la cohésion sociale et l'entraide.

Au Kenya, les effets de l'action sur les dynamiques collectives apparaissent encore très embryonnaires. L'acquisition de connaissances, dans certains cas la mise en œuvre de nouvelles pratiques, les dispositifs d'échanges ... alimentent les interactions entre membres de base des organisations. Parce qu'elles ouvrent de nouveaux horizons dans un contexte traditionnellement marqué par l'individualisme et l'isolement, ces interactions sont appréciées, elles suscitent l'intérêt des membres, renforcent le sentiment d'être « considéré » et créent du lien social. Mais ces groupes naissants ne développent pour l'instant que peu de réelles dynamiques collectives et la confiance peine à se construire. Cohérente avec son référentiel historique de grande organisation nationale, CGA a fait le choix d'un dispositif d'accompagnement de grande envergure géographique ; mais comme ses moyens sont malgré tout limités, il en résulte une dispersion de l'action d'appui aux collectifs locaux.

Un acteur clé dans le processus d'effets et impact des services : le paysan relais

Emergence et accompagnement d'un acteur central

Au fil des années, Fert a favorisé l'émergence d'une nouvelle figure dans sa démarche d'accompagnement des exploitations agricoles : le paysan relais. Les analyses des effets et impact dans les situations d'accompagnement sur le temps long à Madagascar et au Burkina Faso et sur des temps plus courts en Côte d'Ivoire et au Kenya ont toutes montré le rôle central du paysan relais (PR) dans les processus de changement.

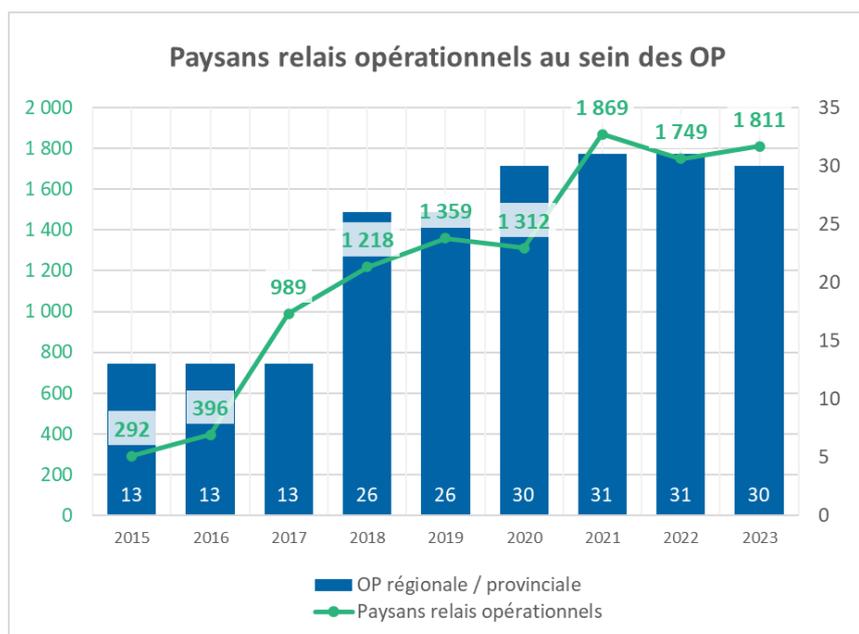


Figure 10 - Evolution du nombre de paysans relais et d'OP de niveau communal à Madagascar au sein du Groupe Fifata

Dans les quatre situations étudiées, le PR est un paysan qui assure une intermédiation entre les OP, leurs conseillers et les exploitations agricoles familiales. Les activités du PR sont le plus souvent organisées autour de deux fonctions principales :

- i) Il assure la diffusion de l'information auprès des producteurs
- ii) Il propose aux EAF un service technique.

Dans certains cas, ce service peut être rémunéré par les utilisateurs à un prix « social ». Il vit et travaille en grande proximité avec les EAF – il est un des leurs -, il permet leur accès aux services de l'OP. Son appartenance au milieu agricole lui donne une connaissance fine des EAF, de leurs préoccupations et de leur évolution et une compréhension des dynamiques à l'œuvre dans sa communauté. Il faut qu'il ait des capacités d'écoute et des compétences de formation. Ces fonctions vont demander un investissement important et de long terme, il faut donc qu'il soit prêt à se mobiliser durablement pour le collectif, souvent de manière bénévole... Un PR jeune ou une PR femme vont avoir à construire leur crédibilité et leur audience auprès de leur communauté en trouvant la juste combinaison entre la soumission aux codes sociaux en vigueur et le pouvoir que leur donne leur maîtrise d'innovations potentiellement utiles à la communauté. Il faut donc de l'intelligence et de la subtilité pour réussir dans la fonction de PR quand on est jeune ou femme. La pérennisation économique des fonctions de PR est un enjeu majeur de la durabilité de ce maillon de l'accompagnement.

Effets positifs et limites du paysan relais

Les quatre études montrent **des effets et impact positifs** de l'action du paysan relais :

- **Au niveau des PR eux-mêmes** : ils acquièrent des compétences nouvelles qui transforment leurs propres pratiques et résultats ; leur fonction de PR leur ouvre de nouveaux horizons et de nouveaux réseaux ; dans certains cas, quand le service technique rendu est rémunéré, le PR tire un revenu de son activité. Quand la fonction est bénévole, les bénéfices retirés par le PR sont indirects, financiers ou non financiers : amélioration de ses connaissances et maîtrise technique et économique ; les services qu'il rend à sa communauté confortent son estime de soi, mais aussi sa reconnaissance sociale et sa place dans la communauté ; les fonctions de PR sont aussi souvent un tremplin pour prendre des responsabilités dans les organisations agricoles qui l'ont mandaté.
- **Au niveau de l'offre de service des OPA** : les PR sont un maillon déterminant dans la mise en œuvre de services à forts effets et impact (la vaccination par exemple) ; ils produisent des facteurs de production (semences, ...) qui vont être utilisés par les EAF ; ils contribuent activement à développer au niveau local l'organisation à laquelle ils se rattachent.
- **Au niveau des EAF et des communautés locales** : la disponibilité d'un service de proximité adapté aux besoins, l'appui technique, le suivi, les échanges entre pairs, ont un effet d'entraînement sur les EAF environnantes. Cette dynamique peut s'étendre à la communauté locale, intégrer les jeunes, diffuser des innovations bénéfiques au collectif local.

Certains facteurs peuvent cependant limiter les effets et la durabilité de son action :

- Le PR peut avoir une compréhension faible ou incomplète de son rôle et de la posture afférente à ce rôle. Cette compréhension incomplète peut être liée à la manière dont l'OP elle-même conçoit le rôle des PR et à son degré d'investissement dans l'accompagnement de ce maillon du dispositif.
- Le PR est tributaire du contexte dans lequel il exerce ses fonctions. Face aux EAF avec lesquelles il travaille, le PR a une « obligation » de réussir sa propre production pour conserver sa crédibilité, mais il est soumis aux mêmes aléas que les autres EAF et peut donc rencontrer des échecs. Si les EAF n'observent pas de résultats probants chez le PR, son « message » peut être durablement brouillé et son action compromise.
- Un PR ne peut pas être efficace tout seul : son action ne peut être pertinente et efficace que s'il opère dans un système fonctionnel : les OP existent et travaillent, les élus sont impliqués dans leur pilotage, les conseillers sont opérationnels, proches, bien formés, le dispositif d'accompagnement forme les PR eux-mêmes et les recycle chaque fois que leur fonction ou leur contexte de travail évolue ...
- Une croissance du dispositif trop rapide et non maîtrisée peut compromettre la qualité du travail d'un PR. Les OP peuvent être tentées de lui faire porter une charge de travail déraisonnable et incompatible avec un travail de qualité. Le PR peut être lui-même tenté d'étendre son audience et son rayon d'action quand ses fonctions sont liées à de la prestation de service. Enfin, des acteurs extérieurs peuvent être tentés « d'utiliser » le maillon PR pour étendre leurs propres activités (exemple des entreprises d'intrants au Kenya).

Mise en œuvre par un tissu d'organisations d'un système de services répondant aux besoins systémiques des EAF

Dans toutes les agricultures familiales, les exploitations combinent au sein d'une même unité différentes productions pour répondre aux besoins alimentaires et économiques de la famille, valoriser les ressources disponibles, répartir les risques... L'équilibre et le développement des EAF reposent sur cette combinaison systémique et leurs besoins de services d'appui s'inscrivent dans ce cadre. Par ailleurs, chacune des productions pratiquées requière des services de différente nature : approvisionnement, appui technique, financement, stockage, commercialisation, accès à l'information... Les EAF ont donc durablement besoin d'un ensemble de services, coordonnés entre eux : un système de services.

Ces systèmes de services peuvent être fournis et coordonnés de différentes manières : par la seule force du marché des services (les EAF achètent les services dont elles ont besoin), par l'Etat (comme dans les anciennes filières d'exportation), par le secteur privé à travers l'agriculture contractuelle, mais aussi par les organisations agricoles.

Les OP accompagnées par Fert dans les quatre pays ont abordé cette fonction d'intermédiation vers des systèmes de services de différentes manières, par exemple :

Dans les quatre situations étudiées, les marchés de services agricoles sont loin d'être complets et ne fonctionnent pas bien, notamment dès que l'on s'éloigne des villes ; les Etats manquent de moyens pour assurer cette coordination de services agricoles et y ont largement renoncé ; les relations contractuelles avec les entreprises sont faiblement développées ; les organisations ont donc un rôle essentiel à jouer pour répondre à ce besoin des EAF.

CGA au Kenya apporte directement des services d'appui technique (formation, ...) et met les EAF et leurs groupes de base en relation avec des opérateurs privés pour les services d'intrants et de commercialisation. En assurant une information sur les opérateurs et sur les prix, CGA vise à répondre aux besoins de systèmes de services en introduisant les petites exploitations dans le fonctionnement du marché et en favorisant la concurrence.

En Côte d'Ivoire, les organisations maraichères partenaires de Fert sont émergentes, l'accompagnement est récent et se concentre encore largement sur les étapes préliminaires de consolidation du conseil technique, d'amélioration des pratiques de culture, de formation des techniciens et paysans relais. L'action est volontairement progressive et ce faisant, lente.

A Madagascar, l'offre de systèmes de services du Groupe Fifata est plus aboutie : face à la difficulté de gérer tous ces services au sein d'une même organisation, Fifata a fait progressivement évoluer le dispositif :

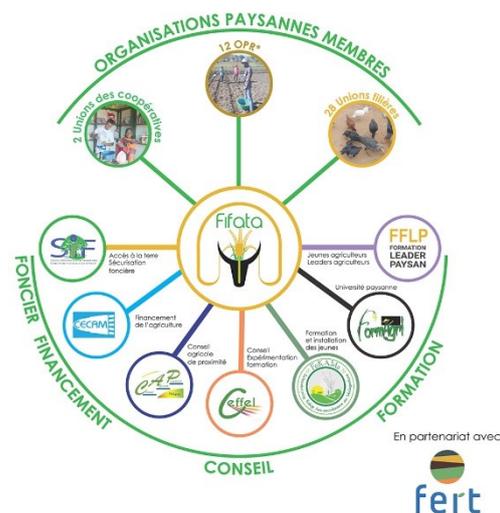
- Certaines fonctions restent internalisées au niveau central de Fifata (formation, information, plaidoyer, ...)
- Certaines fonctions plus spécialisées ont été confiées à des organisations agricoles « sœurs » créées spécifiquement (Coopératives, réseau Cecam³, Ceffel, Cap Malagasy, Fekama⁴, Formagri) ;
- Des fonctions d'appui conseil et de coordination ont aussi été confiées aux organisations régionales (OPR) et locales, plus proches des EAF.

³ Cecam : Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole de Madagascar

⁴ Fekama : Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar

Au fil de la dernière décennie, cet ensemble d'organisations a constitué le Groupe Fifata (Cf. figure ci-contre). C'est ce Groupe qui porte aujourd'hui cette capacité à répondre aux besoins de systèmes de services des EAF, en offrant une palette de services : conseil agricole de proximité, stockage, commercialisation, formation des jeunes, sécurisation du foncier, formation des leaders paysans, ...

Cette offre de services coordonnés a pour principal effet de renforcer la résilience des EAF comme l'explique cet extrait de la synthèse de l'étude Madagascar : les trois services analysés répondent à des problématiques différentes, pourtant chacun contribue à la résilience des exploitations agricoles familiales malgaches.



* Organisation Paysanne Régionale

"Ensemble, au service des agriculteurs"

Figure 11 - Le groupe Fifata et son système de services

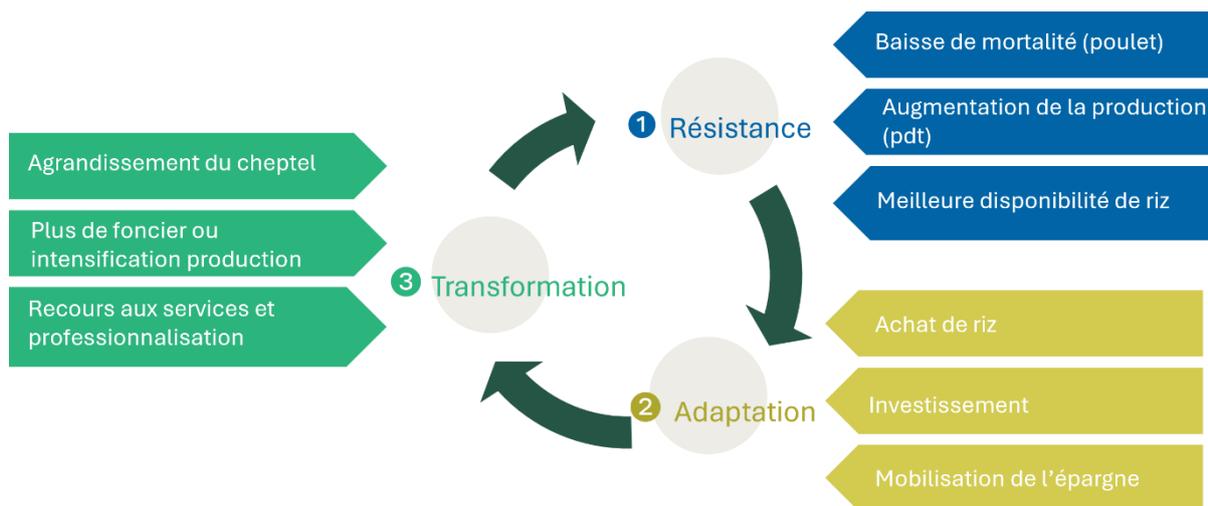


Figure 12 - Effets sur la résilience des EAF de trois services combinés au sein du groupe Fifata (santé animale, accès à des plants sains de pommes de terre et stockage du riz)

Là où le Groupe Fifata réussit à mettre pleinement en place ce système de services et à le faire fonctionner, ses effets vertueux à différents niveaux ont été clairement soulignés dans les enquêtes :

- Les EAF voient leur résilience renforcée ;
- Les organisations locales se structurent, gagnent en crédibilité auprès de leurs membres et deviennent elles-mêmes capables d'innover et de produire de nouveaux services (les groupes villageois d'épargne crédit, les services de stockage proposés aux non-membres, ...) ;
- Le groupe Fifata gagne en visibilité et en crédibilité à l'échelle nationale, renforce sa capacité à porter la parole des agricultures familiales dans la sphère des politiques publiques (comme l'a montré par exemple la campagne menée en 2022 pour protester contre la remise en cause de la certification foncière que l'Etat malgache avait amorcée).

L'expérience du Groupe Fifata à Madagascar et l'analyse comparée des systèmes de services dans les trois autres pays permettent de dégager les facteurs qui favorisent ou qui limitent les effets positifs de cette étape 4 de construction d'un tissu d'OP capables de fournir des services coordonnés adaptés aux besoins des agricultures familiales.

Figure 13 - Facteurs favorisant ou limitant la mise en place et les effets positifs d'une offre de service coordonnés

+ Facteurs favorisant la mise en place d'une offre de services coordonnés et effets positifs	- Facteurs limitant ces effets
<ul style="list-style-type: none"> • L'approche systémique de l'exploitation agricole • Le conseil de gestion • L'accompagnement dans la durée et dans la proximité qui permet de suivre l'évolution des besoins des EAF et des organisations • Des conseillers, techniciens, élus, paysans relais bien formés et motivés • Une maturité des organisations impliquées qui doivent être capables de diagnostiquer, gérer et coordonner des situations complexes • Des systèmes d'information et de gestion performants permettant de suivre l'action et d'alimenter son pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les facteurs contre-point des facteurs favorisants • Dans beaucoup de situations, les besoins spécifiques de services des femmes ne sont que faiblement pris en compte • Le maillon « services financiers agricoles adaptés » difficile à mettre en œuvre et souvent défaillant • La « concurrence déloyale » de services offerts sur une base provisoire par les projets de développement • Les chocs externes violents

Améliorer la prise en compte des femmes dans l'action de développement

Alors qu'elles sont souvent un cœur de cible des projets de développement, les femmes ne sont pas, dans la démarche Fert développée dans les quatre pays d'étude, l'objet d'actions spécifiques, ciblées sur le « genre ». Dans la démarche Fert mettant « *les paysans au centre* », les femmes n'apparaissent que quand « *les paysans* » veulent bien considérer qu'elles ont besoin d'un accompagnement spécifique ou qu'elles peuvent participer à l'action comme les hommes sans discrimination sociale de genre.

De fait, les enquêtes dans les quatre pays les font apparaître dans quatre types de situations :

- Elles sont membres à part entière des exploitations agricoles familiales, dans lesquelles elles fournissent la main d'œuvre pour les productions familiales et parfois développent des productions qui leur sont propres ; elles sont insérées dans un réseau de droits et de devoirs le plus souvent encore fortement ancré dans la société traditionnelle.
- Elles peuvent être membres d'organisations partenaires mixtes comptant des membres hommes et des femmes ; elles sont alors reconnues comme « productrices » et la question de leur mode d'accès à la gouvernance de ces OP se pose alors.
- Elles peuvent avoir constitué des organisations productrices féminines qui sont devenues des partenaires de Fert.
- Elles sont présentes parmi les jeunes dans les collèges agricoles de Fekama à Madagascar et au CFAR en Côte d'Ivoire.

Dans les deux premiers cas, l'accompagnement de Fert ne touche les femmes que par le filtre social de l'unité dans laquelle elles sont insérées (la famille, l'organisation mixte, ...) ; ce n'est que dans le troisième cas, au sein des organisations féminines, que la parole, et ce faisant l'accès aux

préoccupations propres des femmes, deviennent directs et qu'une adaptation spécifique de l'action peut être envisagée.

Dans les quatre pays, les femmes peuvent développer des activités agricoles en propre ; elles peuvent participer à des collectifs féminins de travail agricole, mais peuvent aussi avoir des productions agricoles spécifiques dans l'EAF. Ces activités sont menées à petite échelle avec des cultures vivrières ou du petit élevage.

Dans les quatre contextes, l'accès au foncier est le facteur limitant majeur de ces dynamiques, les femmes ne possédant pas la terre sont tributaires de l'accès au foncier concédé par les hommes de la famille. Le peu de temps disponible pour ces initiatives agricoles personnelles, le manque de ressources financières pour payer les intrants et la main d'œuvre, le faible accès au conseil agricole, les services agricoles mal adaptés à leur situation spécifique et parfois les freins sociaux à l'adoption de nouvelles pratiques, sont autant de facteurs qui entravent le développement de l'activité agricole des femmes.

Les processus d'effets et impact observés sur les femmes montrent quatre types de situation :

1. Quand les femmes n'ont pas un accès direct aux services, elles peuvent bénéficier indirectement des avancées en termes d'accès aux services obtenus par l'EAF à travers l'activité des hommes et de leurs organisations.
2. Quand les femmes ont un accès direct aux services, ceux-ci peuvent transformer leur manière de décider, de produire, leurs résultats, leur situation dans la famille.
3. Dans les OP mixtes comptant des hommes et des femmes, l'étude montre que les femmes ont moins accès et bénéficient moins des effets du conseil agricole que les hommes.
4. Les études Burkina Faso et Côte d'Ivoire montrent que les effets et impact de l'accompagnement sont beaucoup plus tangibles dans les OP féminines. Le contact direct entre le conseiller et les OP féminines permet d'identifier les préoccupations spécifiques des femmes dans leur pratique agricole. Elles acquièrent, par un travail collectif avec les conseillers, des compétences techniques immédiatement utilisables. Les techniques auxquelles elles sont formées peuvent être adaptées à leurs contraintes spécifiques.



« Le Conseiller Fert nous a si bien formées et encadrées dans la mise en place et le suivi des champs écoles que nous avons contesté plusieurs aspects d'une parcelle de démonstration que l'agent technique agricole du département voulait nous imposer dans le cadre d'un projet de l'Etat (orientation et implantation du champ, combinaison des technologies, tracés des lignes de semis, ...). Nous lui avons si bien tenu tête qu'il a demandé à voir notre Conseiller. Par la suite, il a cédé sur tous nos points de contestation. »

Propos de femmes d'une OP de base de l'UR-SCOOP/PNC au Burkina Faso

La formation peut donner aux femmes une maîtrise de leur pratique agricole et une légitimité renforcée face aux interlocuteurs extérieurs. Les formations à la gouvernance, la pratique de cette gouvernance au sein des OP féminines, l'exercice régulier de planification et bilans critiques des activités de l'OP pratiqué avec les conseillers peuvent renforcer la capacité des femmes à analyser leur situation, mais aussi à prendre la parole en public et à argumenter face aux interlocuteurs extérieurs.

Ces observations des effets et impact de l'accompagnement sur les femmes, principalement issues des études Burkina Faso et Madagascar où l'accompagnement est de long terme et Côte d'Ivoire où l'accompagnement est plus récent, conduisent à des conclusions similaires : quand l'accompagnement est fondé sur un accès direct aux femmes, ses effets sont plus efficaces, plus rapides et sans doute plus durables. Dans cette configuration, l'accompagnement des femmes est facteur d'extension et de densification de l'action. En revanche, quand l'accompagnement reste strictement inscrit dans la démarche « *les paysans au centre* », ne donnant accès à la réalité des femmes qu'à travers le filtre des régulations sociales dominées par les hommes, les effets et impact sont plus indirects, voire plus limités. Il peut donc y avoir là une limite dans la démarche d'accompagnement et la posture de Fert « *le paysan au centre* ».

Former et insérer des jeunes agriculteurs

Globalement, dans les quatre pays d'étude (mais peut-être un peu moins à Madagascar que dans les trois autres pays), le sentiment dominant exprimé par les EAF, les organisations ou les conseillers est que les jeunes se désintéressent de l'agriculture familiale et la fuient dès qu'ils le peuvent. Ils ne voient pas leur avenir dans cette activité peu rentable et pénible qui a épuisé leurs parents. Les EAF se plaignent du manque de main d'œuvre et témoignent d'une transmission qui ne s'opère plus entre les générations.

Mais derrière cette perception dominante, les réalités sont plus complexes. Un nombre important de jeunes quittent les EAF, mais certains d'entre eux finissent par y revenir au bout d'un moment après avoir expérimenté la difficulté de trouver un emploi rémunérateur en ville et de construire un avenir ailleurs.

Les services proposés par les organisations dans les filières dans lesquelles les jeunes s'installent peuvent avoir un effet très positif sur ceux qui ont fait le choix de rester en milieu agricole (ex : poulet gasy à Madagascar). Les services qui nécessitent un accès au foncier (amélioration de la riziculture, production de pomme de terre, ...) ont moins d'effets immédiats sur les jeunes.

Les organisations agricoles partenaires de Fert expriment assez unanimement leur désarroi face aux jeunes qui désertent l'agriculture et les organisations. Elles constatent le vieillissement de leurs EAF membres et des leaders paysans et déplorent le manque d'engagement des jeunes dans leurs rangs. Mais quand on approfondit l'analyse des pratiques des organisations et qu'on interroge les jeunes de leur environnement, il apparaît souvent que les organisations font peu de place réelle aux jeunes ; elles les acceptent comme membre mais sans reconnaître leurs spécificités ; elles les mobilisent pour leurs compétences de communication et leur font faire du secrétariat ou de la traduction ; mais elles continuent pendant une longue période à les traiter de « *Petit* » et leur donnent rarement une place reconnue dans la gouvernance de l'organisation.

Cependant, la prise de conscience des organisations progresse : au Kenya, CGA indique que l'intégration des jeunes est pour elle une préoccupation majeure et que dans cette perspective, elle réfléchit à la manière d'intégrer dans son action les filières de petit élevage qui intéressent

particulièrement les jeunes. A Madagascar, Fifata et les organisations du groupe Fifata déploient des stratégies concrètes d'intégration des jeunes depuis deux décennies à travers la création des collèges agricoles de Fekama, l'expérimentation de changement d'échelle de la formation des jeunes, les formations « Jeunes leaders », ... Les jeunes sont souvent recrutés comme PR qui interviennent en santé animale, en agroécologie, et plus récemment commercialisation. Cette fonction leur permet de s'intégrer dans les OP, d'être utiles et reconnus via les services rendus, de gagner un peu d'argent via leur fonction de services pour certains (en particulier les PR commercialisation). Enfin pour certains d'entre eux, cela représente un tremplin pour des responsabilités professionnelles plus importantes (élus d'unions filières, d'OPR...).

Cette expérience développée à Madagascar a fortement inspiré l'initiative de la création du Centre de Formation Rurale (CFAR) analysée dans l'étude Côte d'Ivoire. Un premier effet dont témoignent à la fois les jeunes eux-mêmes, mais aussi les formateurs et les familles, porte sur l'acquisition de connaissances, de pratiques, et de compétences nouvelles, sur des productions traditionnelles (maïs, riz, porc, ...) mais aussi sur des productions découvertes au CFAR (poulet de chair, poule pondeuses, cuniculture, apiculture, pisciculture, maraichage, ...).



Des effets rapides de la formation des jeunes en Côte d'Ivoire (CFAR)

La courte période observée n'autorise pas à conclure en termes d'impact, mais les effets mis en évidence sont d'ores et déjà très probants. Sur les 28 jeunes sortis de formation en juin 2021, 20 ont développé une activité agricole une année plus tard (soit en créant leur exploitation, soit en développant un atelier dans l'exploitation de leurs parents), 4 sont salariés dans d'autres exploitations, 4 ont développé des activités para-agricoles ou non agricoles.

Les jeunes mettent en pratique les connaissances acquises, les techniques agroécologiques sont adoptées (fumure organique, paillage, ...) et plébiscitées dans un contexte où le coût des intrants augmente fortement. Des résultats valorisants sont observés (rendement de maïs plus élevé que celui du père par exemple). Les connaissances acquises en matière de commercialisation conduisent les jeunes à raisonner leur marché, à faire eux-mêmes des études de marché auprès des commerçants et intermédiaires. Le changement de perception de l'agriculture et de leur propre place dans le monde en tant qu'agriculteur est un autre effet significatif dans la première promotion de jeunes formés. L'agriculture ne leur apparaît plus comme l'activité archaïque et pénible mise en œuvre par leur famille depuis toujours, mais comme un secteur économique dans lequel ils peuvent construire un projet propre, dégager des revenus, innover, et gagner ainsi une reconnaissance et une place dans leur famille et leur communauté.

Effets et impact de la démarche d'accompagnement questionnés en termes de pérennisation et d'essaimage

L'analyse des effets et impact dans différents contextes et sur différents acteurs met en évidence les capacités transformatrices de la démarche d'accompagnement mobilisée par Fert. Malgré des facteurs limitants de différentes natures, il apparaît que ce mode d'accompagnement dans la durée et la proximité, plaçant « *le paysan au centre* » et s'appuyant sur la structuration en organisations pour identifier, étendre et consolider l'action, peut conduire à des changements profonds dans les conditions de vie des exploitations agricoles familiales, dans la perception du métier d'agriculteur et de la capacité des agricultures familiales à se structurer et à faire face aux enjeux à venir.

La pérennisation peut être interrogée :

Sous l'angle technique	<i>Les compétences, les outils et les ressources techniques sont-elles durablement produites et adaptées à l'évolution des contextes ?</i>
Sous l'angle économique et financier	<i>La richesse produite permet-elle de couvrir durablement les coûts et d'investir pour l'avenir ?</i>
Sous l'angle organisationnel et social	<i>La gouvernance des dispositifs est-elle durablement assurée ? Le dispositif est-il en phase avec le milieu dans lequel il s'insère ?</i>
Sous l'angle environnemental	<i>Le dispositif apporte-t-il des réponses durables aux enjeux environnementaux majeurs auxquels les agricultures familiales sont confrontées ?</i>

Et bien sûr, sous l'angle de la combinaison de ces différentes dimensions...

L'essaimage induit des questions tout aussi vertigineuses : les processus de changement induits par la démarche Fert mis en évidence dans l'étude sont-ils de nature à s'étendre à des échelles plus larges ? A quelles conditions ?

Chacune de ces questions justifierait une étude spécifique et cette synthèse des études des effets par pays n'a ni l'ambition ni les moyens de leur apporter des réponses exhaustives. Mais comme ces questions sont au cœur de l'avenir des systèmes de services, des organisations partenaires et de Fert, qu'elles préoccupent les décideurs politiques et partenaires techniques et financiers du développement, ainsi que tous les acteurs impliqués dans les transformations des agricultures familiales, il peut être tout de même utile de dégager les quelques points clé des quatre études pays susceptibles d'alimenter cette réflexion.

Les quatre situations pays sont à des stades très différents dans le processus de pérennisation et d'essaimage de l'action.

Au Burkina Faso, un choc externe majeur qui risque de compromettre la pérennisation de l'essaimage de l'action : même si l'étude souligne la capacité de résilience des EAF et de leurs organisations, il est à craindre que les acquis de vingt années de développement des organisations niébé soient profondément ébranlés par les chocs dramatiques que connaît le pays aujourd'hui, alors même que le processus de pérennisation des OP et des systèmes de services était bien avancé.

En Côte d'Ivoire, l'action d'accompagnement intègre d'emblée l'enjeu de la pérennisation, notamment pour des OP émergentes. La situation fragile d'Ufacoci rend les perspectives de pérennisation de l'action assez aléatoires. Le partenariat avec les OP maraichères d'Urmag, pourtant bien plus jeunes et inexpérimentées que l'Ufacoci, se présente sans doute sous de meilleurs auspices.

Deux points de préoccupation sont majeurs ici : la faible implication des femmes dans la gouvernance, mais surtout la très grande fragilité économique des organisations qui n'ont que peu de ressources propres et dont les activités ne financent que très faiblement le fonctionnement à ce jour. Le CFAR, quand-à lui est engagé dans un processus de pérennisation. Les deux chantiers les plus complexes sont, de manière prévisible, la pérennisation économique et financière et la pérennisation institutionnelle et organisationnelle.

Au Kenya, la stratégie de l'OP partenaire est davantage centrée sur l'extension du dispositif que sur son approfondissement et sa pérennisation. La stratégie d'accompagnement exige du temps et des moyens qui semblent difficilement compatibles avec la stratégie d'extension rapide portée par CGA. Les principes d'action portés par Fert (proximité, progressivité, prise en compte des besoins et rythme spécifique des EAF, structuration progressive, ...) apparaissent assez éloignés du référentiel de CGA. Il y a sans doute ici de grands risques que la greffe entre deux organisations ayant des référentiels si différents ne prenne pas ...

Au sein de Groupe Fifata à Madagascar, l'essaimage (un peu), la pérennisation (beaucoup) sont au cœur des préoccupations de toutes les organisations. Fert et le Groupe Fifata sont en dialogue régulier et confiant sur ces questions de pérennisation pour l'avenir. La pérennisation technique est largement engagée. Elle repose sur une capacité d'analyse des situations et contraintes réelles des agricultures familiales, sur un dispositif d'accompagnement de proximité des agriculteurs fondé sur les PR, les conseillers, les organisations de base, et sur un immense effort de formation, sur la longue durée et à tous les niveaux du dispositif. Elle est alimentée par une capacité d'innovation technique dont les réalisations en matière d'agroécologie, d'amélioration de la production de pomme de terre sont des preuves impressionnantes. L'accompagnement de Fert a fortement contribué à assoir cette capacité d'innovation. Les acquis ne sont pas moins impressionnants en matière de pérennisation organisationnelle et sociale. Même s'il y a des différences régionales et si rien n'est jamais acquis en matière de gouvernance, l'effort de formation de long terme des élus à tous les niveaux a fortement contribué à renforcer la gouvernance des organisations.

Le grand point de préoccupation est là aussi la pérennisation économique et financière des organisations et des services. Le dispositif, soutenu par Fert depuis sa création, reste tributaire du financement par Fert pour une partie significative de son fonctionnement et pour ses investissements. Les analyses coût-bénéfices menées récemment pour plusieurs services ont chiffré le degré de dépendance par rapport aux subventions.

Il apparaît impossible que les organisations réussissent à s'autofinancer pleinement sur la base de leurs activités dans un délai de court ou moyen terme. Ceci étant, poser ainsi les termes du débat, c'est choisir d'ignorer que **les OP assument une mission de service public auprès des EAF** et qu'elles contribuent à la production de biens communs – sécurité alimentaire, production de richesse agricole, gestion des ressources naturelles, contribution à l'emploi des jeunes, préservation de la paix sociale, ... des contributions majeures à l'économie et à la société qui sont de nature à justifier pleinement des subventions publiques.

Quelles propositions d'action pour l'amélioration des effets et impact de l'accompagnement de Fert ?

Une des caractéristiques de la démarche d'accompagnement de Fert est la capacité de réflexion stratégique et la volonté de partager cette projection vers l'avenir avec les OP partenaires. Aussi, la plupart des actions proposées ici sont-elles déjà identifiées, engagées à divers degrés selon les pays ou inscrites dans les plans stratégiques. Ces propositions seront donc souvent formulées avec les termes « poursuivre », « approfondir », « adapter ». L'expérience acquise avec Fifata à Madagascar, mais aussi avec d'autres OP partenaires d'actions qui n'ont pas fait l'objet de cette analyse mais sont arrivées à une autonomisation complète alimente la réflexion stratégique des partenariats en cours.

Un enjeu important de la démarche est donc l'adaptation de cette expérience acquise aux différents contextes de partenariat.

Renforcer et approfondir l'approche en termes de « systèmes de services »

L'étude a montré combien cette approche de renforcement et d'approfondissement des systèmes de services est pertinente pour répondre aux besoins systémiques des EAF, mais aussi combien elle est difficile à mettre en œuvre. C'est donc sans doute un axe à approfondir à l'avenir, en s'appuyant systématiquement sur une bonne compréhension des modes de décision des EAF et des modes de fonctionnement des filières. Plusieurs pistes de réflexions sont proposées :

- **L'intérêt de l'agroécologie pour renforcer la résilience des EAF** face au changement climatique et son rôle croissant dans les systèmes de services : l'innovation en agroécologie pourrait être un objet de travail en réseau soutenu par Fert, intégrant les OP partenaires, mobilisant le réseau professionnel français de Fert et s'appuyant sur ses outils de communication-diffusion et son expérience de formation.
- **Un maillon faible, les services financiers agricoles** : les voies développées au niveau local avec les GVEC mériteraient d'être documentées et les modes d'alliance avec les institutions financières existantes pourraient être travaillées. La formation pourrait là aussi être un axe stratégique pour renforcer la capacité des OP à tous les niveaux, des EAF et des jeunes, à négocier avec les institutions financières et à être reconnus par elles comme des interlocuteurs légitimes.
- **La pérennisation financière, un point de grande fragilité** : repose sans doute, à terme, sur l'élaboration de compromis combinant le paiement d'une partie du service par les EAF utilisatrices, la contribution des OP qui portent le service, la mobilisation durable de financements externes, publics ou privés, reconnaissant le fait que les services contribuent à produire des biens communs. C'est un chantier immense, engageant du travail avec les EAF, leurs organisations, mais aussi avec l'environnement public (politiques publiques, partenaires techniques et financiers, acteurs privés, filières, ...). Mais ce chantier implique un niveau de travail macroéconomique et politique qui n'est sans doute pas du ressort de Fert et qui ne pourra donc être envisagé que dans le cadre de réseaux et d'alliances.
- **Certains outils numériques** peuvent renforcer l'efficacité de certains services. Fert les promeut déjà ponctuellement avec certaines OP partenaires.
- **Le conseil de proximité** demandera encore un travail d'approfondissement dans les années à venir. Le point de fragilité majeur de ce service réside là encore dans son financement. Comment assurer durablement le financement d'un conseil de proximité d'une durée suffisante pour accompagner des changements en profondeur au sein des EAF et des communautés ?

Renforcer et approfondir la pérennisation des organisations porteuses des systèmes de services

L'action collective et la structuration des agricultures familiales en organisations peuvent être des leviers puissants pour la mise en œuvre des systèmes de services. Elles montrent que le processus de structuration peut s'étendre et réussir à de larges échelles, mais qu'il demande un temps long, du travail en proximité et un très grand effort de formation. La formation est un outil majeur à tous les stades de développement de ces organisations. Fert a acquis en la matière une expérience, une pratique et des outils qui continueront à être utiles à l'avenir dans tous les partenariats naissants.

Poursuivre le travail avec les jeunes et approfondir la réflexion sur l'accompagnement de l'intégration des femmes

L'expérience acquise par Fert en matière de formation initiale et d'accompagnement de l'insertion peut être utilement déployée dans de nouveaux contextes comme le montre le CFAR. La contribution à un travail en réseau sur ces thèmes (Réseau FAR par exemple qui rassemble 19 pays d'Afrique) est déjà engagée et pourrait être renforcée. Une autre facette de travail avec les jeunes, l'intégration dans les OP, mériterait d'être documentée et approfondie, notamment à partir de l'expérience du Groupe Fifata à Madagascar.

L'hypothèse maitresse qui guide l'action est que ce sont les organisations et les communautés qui doivent porter cette orientation, en fonction de leurs propres référentiel et agenda de changement. Comment trouver les compromis socialement acceptables pour que les femmes bénéficient des services et responsabilités ? La formation des jeunes agriculteurs, moins pris dans le carcan socio culturel, est sans doute un vecteur puissant de ce changement. L'expérience de Fert et des organisations partenaires, leurs réflexions, leurs questions pourraient être utiles dans le travail engagé sur ce thème par le Réseau FAR.

Poursuivre et approfondir le travail de formation et renforcer la « communauté » d'acteurs convaincus par la démarche de long terme et de proximité

Le travail de formation est au cœur de la méthode d'accompagnement de Fert. Poursuivre ce travail de formation à tous les niveaux des OP partenaires est un axe majeur pour l'avenir, à décliner en fonction des différents contextes. La valorisation et le partage de l'expérience acquise pourraient être particulièrement utiles pour la communauté des acteurs du développement.

La démarche d'accompagnement mettant « le paysan au centre », misant sur la capacité d'action collective des agricultures, par un travail dans la proximité et la durée, n'est toujours pas, loin s'en faut, largement adoptée dans le monde de l'aide au développement. Au-delà des partenariats proprement dit, l'expérience de Fert et de ses OP partenaires pourrait utilement alimenter la réflexion de la communauté des acteurs de l'aide au développement sur les démarches d'accompagnement du développement agricole. Il serait intéressant de réfléchir à leur valorisation. Plus largement, l'effort de production et de diffusion de la connaissance qui caractérise l'action de Fert mérite d'être poursuivi et valorisé. Les OP partenaires ont beaucoup à apporter dans un tel processus.



Fert est une association de coopération internationale créée en 1981 par des responsables d'organisations professionnelles agricoles et diverses personnalités, préoccupés par les problèmes agroalimentaires des pays en développement. Fert s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration des économies agricoles des pays en développement ou émergents. En soutenant la création et la structuration d'organisations de producteurs, elle leur permet d'offrir des services durables à leurs membres, d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, et d'assurer la sécurité alimentaire de leurs pays.

Fert est membre de l'Alliance internationale AgriCord.



Le Pôle Tropiques et Méditerranée de l'Institut Agro forme des ingénieurs agronomes et masters aux métiers du développement agricole et agroalimentaire durable au Sud. Depuis plusieurs années, Fert et le Pôle Tropiques et Méditerranée collaborent autour d'axes méthodologiques et pédagogiques.



Cette capitalisation est financée par l'Agence française de développement dans le cadre de la phase 3 du programme multi pays TransFert 2021-2023. Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement.



5 rue Joseph et Marie Hackin
75116 Paris
Tel : +33 1 44 31 16 70
fert@fert.fr
www.fert.fr



Agri-agence membre d' **AGRICORD**

